

ASCLÉPIADE INCARNATE

Au Québec, quatre variétés d'asclépiade poussent à l'état sauvage. Elles attirent les papillons, les pollinisateurs comme l'abeille, et les colibris. Elles ont le privilège d'être les seules plantes sur lesquelles le magnifique papillon Monarque se reproduit. Vous pouvez aider cette espèce menacée en plantant et en protégeant l'asclépiade. La variété la plus répandue, l'asclépiade commune, pousse dans les champs. Il s'agit d'une grande vivace à ombelles de fleurs rose pâle et à larges feuilles. Une autre variété, l'asclépiade incarnate, dont nous distribuons les semences aujourd'hui, pousse dans un sol humide sur les rives des plans d'eau, tels que les lacs. Ses feuilles sont plus étroites et ses fleurs, d'un rose plus foncé que l'espèce commune, sont agréablement parfumées. Nous vous recommandons cette plante entre autres pour restaurer et enrichir la végétation naturelle des rives de nos lacs et améliorer ainsi la qualité de l'eau. Nous vous suggérons de vérifier la réglementation municipale sur les rives avant d'entreprendre des travaux de dégagement ou de coupe de la végétation sauvage sur le bord de votre lac.

Conseils de culture

Plantation: Planter les graines dans des pots remplis de terreau pour semences, à 0.3 cm ou 1/8 pouce de profondeur. Garder la terre humide et les pots dans un endroit ensoleillé. Il est possible également de planter les graines directement en bordure du lac tard en automne.

Transplantation: Lorsque la plante atteint 5 cm ou 2 pouces, la transplanter dans le sol humide en bordure du lac. Bien marquer les endroits où vous plantez les fleurs pour éviter de les arracher ou de les couper lors de leur croissance l'année suivante.

Emplacement: Plein soleil ou mi-ombre.

Floraison: De juillet à août. La plante ne fleurira probablement pas la première année.

Espacement: 45 cm ou 18 pouces.

Hauteur : 60 à 120 cm ou 2 à 4 pieds.

Vous pouvez vous procurer des semences additionnelles par internet ou en les récoltant l'année suivante sur les fleurs que vous aurez fait pousser. Si vous souhaitez planter d'autres végétaux sur la rive, nous vous recommandons les sites banderiveraine.org et appel.qc.ca où vous trouverez plein de conseils utiles pour réussir votre projet.

Le **Bassin versant du lac Heney** est formé des lacs Heney, Desormeaux, à la Barbue, Vert et Noir, situés dans les municipalités de Gracefield et de Lac-Sainte-Marie. Nous vous invitons à visiter notre site web à l'adresse <https://bvlacheney.ca/>